

Envoyé en préfecture le 29/08/2024

Reçu en préfecture le 29/08/2024

Publié le 30/08/2024



ID : 001-200070118-20240827-DEL_24_08_27_03-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 août 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 28

Représentés 4

Absents : 8

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 août et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 21 août 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Mme Nelly DUVERNAY, Mme Laure FANGET, Mme Carole FAUVETTE, M. Paul FERRÉ, M. Vincent GELAS, Mme Fabienne GIMARET, Mme Catherine GUTIERREZ, M. Richard LABALME, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Lucien MOLINES, M. Benoît PEIGNÉ, M. Philippe PROST, M. Alain REIGNIER, Mme Catherine SALVETTI, M. Denis SAUJOT, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Dominique VIOT, M. Maurice VOISIN,
Étaient absents : M. Franck CALAS, M. Renaud DUMAY (pouvoir à Mme Catherine GUTIERREZ), M. Gaëtan FAUVAIN, Mme Isabelle HELIN (pouvoir à M. Alain REIGNIER), Mme Christelle PAGET, Mme Magalie PEZZOTTA (pouvoir à M. Benoît PEIGNÉ), M. Roger RIBOLLET, Mme Anne TURREL (pouvoir à M. Paul FERRÉ),

Secrétaire de séance : M. Benoît PEIGNÉ

N°2024/08/27/03- Modification des délégués au sein du comité de programmation Leader du bassin Dombes Saône (2023-2027)

Vu le Code Général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-21,

Vu la délibération n°2022/11/29/10 du 29 novembre 2022 portant désignation de deux délégués titulaires et d'un délégué suppléant au sein du comité de programmation Leader du bassin Dombes Saône,

Considérant le décès de M. Thierry MICHAL, qui avait été élu délégué titulaire en novembre 2022,

Il est proposé de procéder à une nouvelle élection pour assurer son remplacement après appel à candidatures.

Jean-Michel LUX délégué suppléant se porte candidat pour devenir délégué titulaire et Vincent GELAS se porte candidat pour le poste de délégué suppléant.

**Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité, et
Après avoir procédé au vote,**

DECIDE de renoncer au scrutin secret pour cette désignation,

ELIT les délégués de la Communauté de Communes Val de Saône Centre au sein du comité de programmation Leader du bassin Dombes Saône :

Délégués Titulaires	Délégué Suppléant
Jean-Michel LUX	Vincent GELAS
Alain REIGNIER	

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Montceaux, le 27 août 2024

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX